

<b>PROJET N°32</b>	<b>Création d'un identifiant territorial unique et amélioration du recensement des populations sensibles</b>						
<b>Objectif</b>	Création d'un identifiant territorial unique permettant l'échange d'information anonymisé ainsi qu'une base de partage territoriale sur les populations nécessitant un suivi. Améliorer le recensement de l'existant en termes quantitatifs (retraité, handicapé et les plus démunis) et qualitatifs (niveau de handicap, catégorisé la notion de plus démunis etc.)						
<b>Contribution au développement durable</b>	Moins d'édition en privilégiant le format numérique						
<b>Porteur du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assemblée Territoriale</li> <li>- La CPSWF</li> <li>- Le service des statistiques du Territoire</li> </ul>						
<b>Échéancier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de début de réalisation du projet : 2018</li> <li>• Date de fin de réalisation du projet : 2020</li> </ul>						
<b>Actions prévues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliser l'utilisation d'un identifiant territorial unique sur la base de l'identification d'ors et déjà délivrée par la CPSWF.</li> <li>- Cette généralisation devra s'accompagner de la mise en place d'un comité de pilotage définissant le cadre d'utilisation de cet identifiant territorial par les acteurs territoriaux et les possibles évolutions de l'utilisation de cet identifiant en dehors du territoire.</li> <li>- Renforcer le service des statistiques du Territoire pour traiter l'ensemble des données transmises, permettant à terme une vision exhaustive de la situation sur la vieillesse, le handicap et les plus démunis ainsi que la parution d'une veille sociale publique, à un rythme qu'il conviendra de définir.</li> <li>- Ce renforcement devra s'accompagner de la mise en place d'un comité de pilotage d'analyse des données constitué des acteurs contributifs (Vice rectorat, Agence de santé, DEC, SITAS, CPSWF etc....) et des acteurs locaux nécessaires.</li> </ul>						
<b>Bénéficiaires finaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Administrés du Territoire, les administrations et les services territoriaux</li> </ul>						
<b>Cofinancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assemblée Territoriale</li> <li>- La Sécurité Sociale</li> <li>- La CPSWF</li> </ul>						
<b>Coût du projet</b>	<b>Création d'un identifiant territorial*</b>  <i>Investissement informatique pour la modification des bases existantes</i>	2018	2019	2020	2021	2022	<b>TOTAL</b>
		50 000	50 000				<b>100 000</b>

	<b>Recensement des populations sensibles</b>						<b>2 500 €</b>
	<i>Coût d'édition de la veille sociale du territoire*</i>	500	500	500	500	500	
	<b>TOTAL</b>						<b>102 500€</b>

\*Le format numérique restant à être privilégié.

		2018	2019	2020	2021	2022	<b>TOTAL</b>
<b>Coût de maintenance et entretien du projet en €</b>	<b>Création d'un identifiant territorial*</b>						
	<i>IETP pour le suivi de ce projet et son interaction possible avec d'autres bases informatiques</i>		25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
	<b>Recensement des populations sensibles</b>						
	<i>1 ETP permettant de prendre en charge les données sociales issues de l'Administration et des services du territoire pour éditer annuellement une veille sociale territoriale</i>	2 500	2500	2500	2500	2500	12 500
<b>TOTAL</b>							<b>112 500</b>

<b>Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identifiant territorial unique permettra l'échange d'information anonymisé et la constitution d'une base de partage territoriale et extraterritorial sur les populations nécessitant un suivi.</li> <li>- Plus globalement le numéro d'identification territoriale unique, permettant à terme un suivi facilité tant quantitatif, que qualitatif de la population du territoire.</li> <li>- Ce projet est essentiel pour mieux appréhender les enjeux de société du territoire et répertorier au mieux les populations sensibles du territoire.</li> </ul>
------------------	---